

FinancementFormation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**CFPC SAINT DOMINIQUE
LAURAND Regis
05.59.13.01.96
cfpc@saintdominique.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)**Sélection :**Dossier
Information collective**Niveau d'entrée requis :**

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

être âgé 16 ans minimum, titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4

Prérequis pédagogiques :

titre ou diplôme de niveau 4

Contrat de professionnalisation possible ?

Oui

Objectif de la formation

Il s'agit de préparer le BTS Collaborateur Juriste Notarial. Le collaborateur juriste notarial exerce principalement son activité professionnelle au sein d'un Office notarial, dont le ou les titulaires sont des notaires. Il peut également engager ou poursuivre un parcours professionnel au sein d'autres organisations, liées ou non au notariat, telles que : - Chambre départementale des notaires, - Conseil régional des notaires, - Centre de recherches, d'information et de documentation notariales (C.R.I.D.O.N.), - Conseil supérieur du notariat (C.S.N.), ou encore centre de gestion agréé, service juridique d'entreprises, collectivités territoriales, agence immobilière, promoteur immobilier. Lorsque le technicien supérieur « Notariat » est en relation avec la clientèle, les différents partenaires ou les services de l'organisation qui l'emploie, il agit sous contrôle de son supérieur hiérarchique et dans le respect des obligations qui régissent cette organisation. En particulier, au sein de l'Office notarial.

Contenu et modalités d'organisation

Matières Générales Unité U 1 : Culture générale et expression L'unité "Culture générale et expression" valide les compétences établies par l'arrêté du 16 novembre 2006 : objectifs, contenus de l'enseignement et référentiel du domaine de la culture générale et de l'expression pour les brevets de technicien supérieur" (publié au B.O. N° 47 du 21 décembre 2006). Unité U 2 : Langue vivante étrangère L'unité de langue vivante étrangère valide les capacités et compétences incluses dans le référentiel. Les langues vivantes étrangères autorisées sont les suivantes : anglais Cette unité se réfère à trois axes fondamentaux : 1) Les objectifs essentiellement professionnels qui impliquent la maîtrise de la langue vivante étrangère en tant que langue véhiculaire ou non. 2) Les compétences fondamentales : • Compréhension écrite de documents professionnels, brochures, dossiers, articles de presse... • Compréhension orale d'informations à caractère professionnel • Expression écrite : prise de notes, rédaction de comptes rendus, de messages ... • Expression orale : langue de communication, conversations simples au téléphone ... Unité U 4 : Droit général et droit notarial L'unité U4 valide les connaissances juridiques indispensables à la mise en oeuvre des activités professionnelles au sein d'un Office notarial. Elle vise l'appropriation des fondements juridiques dans les domaines des personnes et de la famille, de l'immobilier et de l'entreprise. Matières Professionnelles Unité U 5 : Techniques notariales L'unité U5 valide les compétences acquises dans la mise en oeuvre des techniques liées à la communication et l'information, l'organisation du temps et des activités, la rédaction des actes et l'accomplissement des formalités afférentes. Unité U 6 : Conduite et présentation d'activités professionnelles L'unité U6 « Conduite et présentation d'activités professionnelles » valide l'acquisition, dans un contexte professionnel global, de savoirs et savoir-faire figurant principalement dans les unités « Techniques notariales », « Droit général et droit notarial ».

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné**Validation(s) Visée(s)****BTS collaborateur juriste notarial - Niveau 5 : DEUG, BTS, DUT, DEUST (Niveau 5 européen)**

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Licence Professionnelle "Activité Notariale" Ecole Notariale

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00208032	du 13/09/2021 au 30/06/2023	PAU (64)	CFPC SAINT DOMINIQUE		Non éligible	 
00254938	du 12/09/2022 au 30/06/2024	Pau (64)	CFPC SAINT DOMINIQUE		Non éligible	 
00424070	du 11/09/2023 au 30/06/2025	Pau (64)	CFPC SAINT DOMINIQUE			
00330124	du 11/09/2023 au 30/06/2025	Pau (64)	CFPC SAINT DOMINIQUE		Non éligible	

00330183du 25/09/2023 au
30/06/2025

Pau (64)

**CFPC SAINT
DOMINIQUE**Non
éligible**00423416**du 25/09/2023 au
30/06/2025

Pau (64)

**CFPC SAINT
DOMINIQUE****MON
COMPTE
FORMATION****00394183**du 16/09/2024 au
30/06/2026

Pau (64)

**CFPC SAINT
DOMINIQUE**Non
éligible**00394289**du 23/09/2024 au
30/06/2026

Pau (64)

**CFPC SAINT
DOMINIQUE**Non
éligible**00395773**du 23/09/2024 au
30/06/2026

Pau (64)

**CFPC SAINT
DOMINIQUE****MON
COMPTE
FORMATION**